

Laval théologique et philosophique



Nature et finalité de la politique

André Mineau

Volume 45, Number 1, février 1989

La Dogmatique de Gérard Siegwalt

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400428ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400428ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mineau, A. (1989). Nature et finalité de la politique. *Laval théologique et philosophique*, 45(1), 87–93. <https://doi.org/10.7202/400428ar>

NATURE ET FINALITÉ DE LA POLITIQUE

André MINEAU

Résumé. — Confrontée au problème de la nature de la politique, la réflexion philosophique peut trouver une aide précieuse dans la théorie qui se donne pour objet le fonctionnement des régulateurs. Ceux-ci sont par nature au service des totalités dans lesquelles ils s'intègrent, puisqu'ils cherchent à assurer le maintien des ensembles dans leur spécificité. En tant que régulateur, la politique a donc pour but naturel le maintien du système social humain dans sa spécificité, c'est-à-dire dans son authenticité. Nous disposons ici d'une base nouvelle pour asseoir la notion traditionnelle de bien commun.

LA POLITIQUE a ses incohérences, lesquelles ont sans doute largement contribué à générer les attitudes négatives qui prévalent souvent à son égard. Ces incohérences ont trait principalement aux buts qu'elle poursuit. Dans la pratique, ceux-ci peuvent varier considérablement d'un État à l'autre, et dans certains cas, en dépit des mystifications que tentent d'opérer les idéologies, ils ne font que refléter des préoccupations, des passions et des intérêts particuliers, par rapport auxquels l'ensemble se trouve plus ou moins sacrifié. Lorsqu'on considère la diversité des buts poursuivis dans le concret par les hommes politiques, ainsi que les nombreux abus qui ont cours à ce niveau, la politique apparaît alors aisément comme un jeu cynique qui profite à certains au détriment du grand nombre, et qui semble par conséquent dénué de sens humain véritable.

Mais par-delà le caractère parfois absurde de la vie politique concrète, nous sommes confrontés au problème philosophique du sens de la politique en tant qu'activité humaine. Nous nous trouvons face à la tâche de penser la politique quant à son but, d'en découvrir la finalité naturelle et essentielle par rapport à laquelle les pratiques courantes pourront recevoir un sens. Et puisque cette finalité est celle d'une nature de la politique, dont elle constitue la raison d'être, c'est à ce niveau qu'il nous faut commencer l'examen.

Tout d'abord, si nous situons la problématique dans la perspective de l'évolution des espèces, nous constatons que la politique n'apparaît véritablement qu'au cours du

processus de l'hominisation, autrement dit, à l'intérieur d'un continuum évolutif dans lequel les systèmes sociaux existaient déjà depuis plusieurs millions d'années. Ainsi, non seulement le phénomène social précède-t-il la politique dans le temps, mais il constitue en outre le lieu de son origine et de son développement. La socialité représente donc le milieu qui inclut, génère et explique à la fois la politique. C'est pourquoi celle-ci trouve son sens au niveau de la relation qu'elle entretient avec l'ensemble social lui-même.

Les systèmes de la vie en général se caractérisent par leur tendance à durer en tant que tels dans le temps, autrement dit, à se maintenir dans un état stable, à distance de l'équilibre physique que représenterait l'entropie maximale¹. Ainsi en est-il des systèmes sociaux qui sont apparus chez les espèces animales inférieures, étant donné qu'ils confèrent habituellement à celles-ci un avantage du point de vue de la sélection naturelle. Ces systèmes sociaux se maintiennent par le jeu des interrelations individuelles métastables qui se contrebalancent, impliquant la coopération, l'agression, la hiérarchisation, et la transmission de l'information à travers les processus d'apprentissage. Lorsque ce réseau d'interrelations donne lieu à des contradictions internes qui risquent d'engendrer un désordre excessif pour le système, ou lorsque les comportements deviennent inadaptés par rapport au milieu dans lequel évolue l'espèce, celle-ci n'a d'autre choix que de se transformer ou de risquer de se retrouver dans les musées d'histoire naturelle.

Le processus de l'hominisation a été marqué d'un bout à l'autre par ces déséquilibres que le génie de l'espèce a dû chercher à compenser, d'une manière ou d'une autre. À cet égard, l'un des déséquilibres les plus significatifs du point de vue de la genèse et du développement de la politique a sans doute été la différence entre le rythme relativement rapide du développement culturel et technique, et celui beaucoup plus lent des transformations génétiques, physiologiques et écologiques². La nature a enfanté la culture en tant qu'effet spécial ou épiphénomène qui ne se détache jamais complètement des réalités biologiques plus anciennes qui la produisent, et si « nature » et « culture » évoluent ensemble, dans un processus causal circulaire, elles n'évoluent pas cependant au même rythme. En créant progressivement le système nerveux central des hominidés, cette prodigieuse machine à traiter l'information, la nature a permis la genèse des systèmes de symboles qui forment le tissu de l'univers culturel et qui permettent la transformation rapide de celui-ci. Mais les lois de la biologie n'en sont pas abrogées pour autant, et le cerveau humain, produit de la phylogénèse, continue de porter le poids des centaines de millions d'années qui ont présidé à sa formation³, et d'être le lieu d'une évolution biologique parallèle au temps de la culture.

Le développement de la technique, et de toute la culture avec elle, a rapidement et radicalement transformé les conditions d'existence de l'homme, son milieu social, son

1. Cf. Ludwig von BERTALANFFY, *General System Theory*, édition révisée (7^e tirage), New York, George Braziller, 1980, pp. 39, 125-126, 142-143-144, 151-152.

2. Voir à ce sujet la thèse développée par Konrad LORENZ dans *L'agression*, trad. de l'allemand par Vilma Fritsch, Paris, Flammarion, 1969, chap. XIII.

3. Cf. Henri LABORIT, *L'agressivité détournée*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1970, pp. 60-64.

rapport avec l'environnement, et ce processus de transformation a eu des répercussions au plan du comportement des individus. De nouvelles conditions et de nouvelles exigences de l'existence humaine sociale sont ainsi apparues, face auxquelles les structures instinctuelles de l'espèce, qui évoluent sur une période de temps beaucoup plus longue, n'étaient plus adaptées. C'est là le point de vue qu'adopte Konrad Lorenz, en donnant comme exemple l'apparition des armes, produits de la technique, au sein d'une espèce humaine dépourvue de mécanismes instinctuels inhibiteurs du meurtre, lesquels ne peuvent se développer que dans le temps relativement long de la phylogénèse⁴.

Le processus de l'hominisation donne lieu ainsi au développement relativement rapide de formes sociales nouvelles, liées aux transformations qui affectent le mode de vie de l'espèce, sous l'action du développement de la technique et des univers symboliques en expansion. Si cette évolution est en elle-même source de déséquilibres sociaux de par les modifications qu'elle exige du comportement humain, le problème se complique encore davantage avec la sédentarisation. Les populations s'accroissent sans cesse sur des territoires désormais fixes, et l'incidence des conflits ne peut alors qu'aller en augmentant. De plus, l'émergence de la conscience de soi, rendue possible sur la base de l'activité symbolique, la division du travail, le fractionnement de la société en sous-groupes et en classes, auront pour effet la formation de loyautés, de modes de pensée et d'intérêts particuliers qui ne s'harmoniseront pas spontanément, et qui représenteront une source majeure de désordre pour les systèmes sociaux considérés globalement.

La société humaine se développe ainsi dans le sens d'une stratification de plus en plus poussée entre les différentes entités qui la composent, lesquelles poursuivent à l'intérieur une très grande variété de buts devenant rapidement incompatibles les uns par rapport aux autres. On est donc en présence ici d'un système à niveaux et à buts multiples⁵, dont la forme se complexifie sans cesse. Et les systèmes de ce genre, menacés de dissolution par la dynamique anarchique des buts internes, ne peuvent espérer se maintenir qu'à partir d'une instance spécialisée ayant pour fonction de mettre un peu d'ordre dans cette dynamique, et de lui imposer des limites.

Le maintien du système social en tant que totalité organisée est essentiel au maintien des individus humains qui en constituent les éléments, non seulement parce que ceux-ci en dépendent pour leur survie biologique, mais aussi parce qu'ils y trouvent la condition de possibilité d'une humanité qui n'est concevable qu'à l'intérieur de la société culturelle. Le système social ne peut cependant se maintenir et fonctionner efficacement que dans la mesure où les éléments qui le composent entrent dans des rapports relativement harmonieux, caractérisés par une coopération minimale.

4. Cf. Konrad LORENZ, *L'agression*, pp. 252-258.

5. Concernant cette notion, voir M.D. MESAROVIC, D. MACKO et Y. TAKAHARA, *Théorie des systèmes hiérarchiques à niveaux multiples*, trad. de l'américain par Jacques Eugène, Paris, Economica, 1980, chap. I et II. Voir également M.D. MESAROVIC et D. MACKO, « Foundations for a Scientific Theory of Hierarchical Systems », *Hierarchical Structures*, L.L. Whyte, A.G. Wilson and D. Wilson (eds), New York, American Elsevier Publishing Co., 1969.

Or c'est ici précisément qu'entre en jeu la politique, en tant que mécanisme cherchant à compenser les déséquilibres globaux résultant de la différence et de la divergence des buts poursuivis à l'intérieur du système.

La politique cherche donc à assurer un minimum vital de coopération dans la société, et d'une manière plus générale, à régulariser des rapports sociaux qui ne s'harmonisent plus spontanément. Elle a par conséquent un parti pris naturel et nécessaire pour l'ensemble. Elle apparaît ainsi comme une stratégie de survie au sein d'un système à niveaux et à buts multiples qui se trouve menacé dans sa cohérence par la logique même de son développement. Elle constitue finalement un mécanisme cherchant à exercer un certain contrôle sur la variété perturbatrice ayant trait à la divergence des buts, et qui tend à déstabiliser le système social humain, de l'intérieur ou de l'extérieur.

Ces précisions portant sur la nature et sur la fonction de la politique nous révèlent le sens de celle-ci en tant qu'activité humaine. Ce sens réside tout entier dans le fait qu'elle constitue le *régulateur* de l'ensemble social au sein duquel les éléments ou les individus trouvent la condition de possibilité de leur humanité. Il importe maintenant de voir brièvement ce qu'est un régulateur, pour être en mesure de tirer les conséquences qui se rapportent au sens des processus régulatoires en général, et de la politique en particulier⁶.

Un régulateur constitue ce que W. Ross Ashby appelle une *machine*⁷, c'est-à-dire, un ensemble d'éléments comportant une trajectoire ou une série comportementale relativement prévisible. Cette machine a pour but le maintien du système qu'elle sert, et elle cherche à cette fin à exercer un certain contrôle sur l'environnement et sur le milieu interne de ce système, de manière à en protéger les variables essentielles. Il s'agit en fait de maintenir celles-ci à l'intérieur de marges tolérables pour l'ensemble systémique, en dépit du fait que s'exercent sur elles des pressions déstabilisatrices⁸. Un régulateur est donc un mécanisme de défense visant à empêcher la croissance de l'entropie à l'intérieur du système auquel il est rattaché, et s'interposant dans ce but entre les variables essentielles du système et la variété perturbatrice qui les menace.

Bien qu'ils mettent en œuvre des structures matérielles et un apport d'énergie, les régulateurs des systèmes de la vie se caractérisent surtout par leur dimension informative. Ce sont des machines « intelligentes » qui agissent contre les sources perturbatrices à partir de l'information qu'elles peuvent compiler à leur sujet, et qui sont en mesure de comparer le but qu'elles visent, et dont elles possèdent la trace informative, avec la situation qui prévaut au niveau des variables essentielles du système. Et c'est à partir du moment où un régulateur est capable d'agir d'une manière intelligente, c'est-à-dire, informée et finalisée, que l'on peut parler de *contrôle* au vrai sens du terme.

6. La théorie régulatoire qui retiendra surtout notre attention est celle qu'on retrouve dans W. Ross ASHBY, *An Introduction to Cybernetics*, Londres, Methuen and Co. Ltd., 1964.

7. *An Introduction to Cybernetics*, p. 225.

8. *An Introduction to Cybernetics*, pp. 198-201.

En tant qu'elle permet de comprendre l'effet systémique du fonctionnement d'un régulateur, la notion de contrôle comporte ainsi trois facettes principales : l'action, l'information et la finalité. Cette dernière facette est tout particulièrement importante, étant donné qu'elle représente l'essence même du contrôle. Il n'y a de sens à parler de contrôle qu'en fonction d'un but visé. Ensuite, le régulateur doit être à même de recueillir de l'information concernant l'état du système, de comparer cette information avec celle qui se rapporte au but visé, et de mesurer ainsi un écart éventuel entre la situation réelle et la situation désirée⁹. Pour être en mesure d'atteindre un but donné, un régulateur doit nécessairement « savoir » où la situation en est par rapport à ce but. Et finalement, il ne s'agit pas que de mesurer un écart. Il faut être capable de réduire concrètement cet écart qui ne disparaîtra pas de lui-même. Le régulateur doit donc disposer de moyens d'action, à l'aide desquels il pourra traduire dans la réalité le but qu'il vise. Un but ne peut être atteint sans action, ni par conséquent sans les moyens qu'exige cette action.

Ce bref examen de la nature et de la fonction des régulateurs nous permet d'en arriver à une conclusion particulièrement importante, eu égard à la question du sens de la politique. Par sa nature même et par la fonction qui est naturellement la sienne, un régulateur est une machine qui est au service de l'ensemble systémique dans lequel elle s'intègre, et qui a pour but naturel le maintien de l'ensemble dans sa spécificité. C'est en fonction de ce but ultime que s'effectuent les processus régulatoires ; c'est là ce qu'ils poursuivent en fait lorsqu'ils cherchent à protéger les variables essentielles d'un système contre la pression du désordre. La politique, en tant que le régulateur de l'ensemble du système social, trouve ainsi son sens dans la relation de service qui l'unit à l'ensemble. Elle est donc l'activité du contrôle qui s'exerce au profit de la société considérée dans son ensemble, et qui a pour but naturel le maintien du système social humain dans sa spécificité.

Il est important d'insister sur ce point particulier, à savoir qu'un régulateur a pour but naturel le maintien d'un système *dans sa spécificité*. Les systèmes de la vie en général possèdent des caractéristiques d'ensemble de même que des traits précis très particuliers qui leur confèrent leur identité propre, et qui les différencient en niveaux ainsi qu'en entités individuelles de même niveau. Les sociétés humaines possèdent ainsi des caractéristiques générales qui les distinguent des niveaux systémiques inférieurs du vivant (cellule, organisme, sociétés animales), et des traits culturels particuliers qui les différencient les unes par rapport aux autres. En tant qu'elle constitue le régulateur de sociétés spécifiquement humaines, la politique a donc pour mission de protéger et de promouvoir ce caractère humain, tout en tenant compte des différentes manières culturelles de le concevoir.

Ainsi, dans la mesure où elle a pour but naturel le maintien de la société humaine dans sa spécificité, la politique a pour devoir de contribuer autant qu'elle le peut à la réalisation de l'homme dans son humanité. Cela ne veut pas dire cependant qu'elle doive porter seule la charge d'une vie humaine sociale authentique. C'est aux hommes

9. Sur cet aspect du contrôle, voir Paul IDATTE, *Clefs pour la cybernétique*, Paris, Seghers, 1969, pp. 35-45.

en général qu'il appartient d'assumer collectivement leur humanité. La politique ne peut espérer les remplacer dans cette tâche, et lorsqu'elle cherche à épuiser le sens de l'humain dans un projet de vie sociale qui outrepassse ses moyens, elle ne peut qu'aboutir à cette négation de l'humain qui caractérise les totalitarismes. Mais si la politique se doit de respecter cette quête légitime d'une vie sociale authentiquement humaine, elle a de plus le devoir, dans la mesure de ses moyens, d'établir et de maintenir les conditions sociales générales qui permettront aux hommes de réaliser collectivement leur humanité. Il s'agit là d'un devoir qui découle directement de son but naturel.

S'il est vrai que les systèmes de la vie cherchent à se maintenir dans leur spécificité, il faut maintenant que nous nous demandions quel est le sens de cette tendance lorsqu'elle est vue de l'intérieur par les systèmes eux-mêmes, autrement dit, du point de vue de la logique du vivant. Force nous est alors de constater que les systèmes vivants cherchent à durer dans le temps, et résistent activement à tout ce qui pourrait les menacer de dissolution. Ils cherchent ainsi à survivre, et la survie n'est rien d'autre de ce point de vue que le maintien du système dans sa spécificité, à partir d'une activité régulatoire incessante visant à empêcher la croissance de l'entropie à l'intérieur. Puisqu'un système vivant cherche naturellement à survivre, le fait de réussir à se maintenir est pour lui, dans sa logique interne, un *bien* ou une *valeur*, c'est-à-dire une fin désirée pour elle-même et qui donne un sens à l'effort par définition néguentropique de l'organisation. Et puisque des processus régulatoires donnés ont pour but naturel le maintien du système donné dans lequel ils se déroulent, ils ont pour but finalement le *bien* de ce système, au sens envisagé plus haut.

Tout ceci nous permet maintenant d'en arriver à la conclusion suivante, en ce qui a trait au cas systémique particulier de la politique. Celle-ci, en tant que régulateur intégré à l'ensemble social, a donc pour but naturel le bien de la société humaine. Et puisque la société humaine ne peut être conçue qu'en tant que l'ensemble des hommes réels qui la composent, et qu'elle constitue finalement une stratégie adaptative au service de la survie biologique et du développement authentiquement humain de ses composantes, le bien de la société humaine signifie donc le bien des hommes considérés dans leur ensemble, autrement dit le *bien commun*¹⁰. Il ne s'agit pas ici du bonheur intégral et parfait de tous et chacun, qui se situe bien au-delà des moyens de la politique. Le bien commun a trait simplement à l'établissement et au maintien des conditions sociales générales qui permettront aux individus de chercher eux-mêmes leur bonheur, et d'entretenir des espoirs raisonnables de parvenir à le trouver.

C'est donc en garantissant l'existence de conditions favorables au développement des hommes dans leur humanité que la politique atteint son but naturel : le maintien de la société humaine dans sa spécificité, le bien spécifique de l'ensemble, le bien commun. Et ce but comporte trois dimensions principales, qui représentent les conditions de possibilité d'une vie sociale authentiquement humaine : la sécurité,

10. Cette notion a déjà fait l'objet d'amples discussions dans la littérature philosophique. Voir en particulier Thomas HOBBS, *Le Citoyen*, trad. de Samuel Sorbière, Paris, Flammarion, 1982, chap. XII, 1-VI. Voir également Julien FREUND, *L'essence du politique*, Paris, Sirey, 1965, chap. IX.

l'harmonie et la prospérité»¹¹. Le maintien de la société humaine dans sa spécificité exige en effet que le tout et le grand nombre de ses parties soient protégés contre les facteurs externes de dissolution, que les relations entre les composantes soient harmonisées en vue d'un minimum de coopération et de respect mutuel, et que soient garanties les conditions matérielles permettant une vie véritablement humaine, par-delà la simple survie biologique. Le bien commun recouvre ainsi les domaines des relations extérieures, du droit, et de la gestion d'ensemble de l'économie.

Bien entendu, la manière d'envisager dans le concret le bien commun et ses exigences dépendra des contingences inhérentes aux situations, des cultures, des perspectives individuelles, etc. Mais en deçà de tout ceci, à un niveau théorique plus général, le bien commun représente une *valeur* dont l'essence réside dans l'idée du maintien du système social dans sa spécificité. Fondamentalement, puisqu'elle exprime le fait qu'un système de la vie cherche à durer dans le temps et à protéger un type caractéristique d'organisation, cette valeur est d'ordre biologique.

11. Voir Thomas HOBBS et Julien FREUND, œuvres et passages mentionnés dans la note précédente.